



CAP Locale de catégorie B du 27 juin 2019

Déclaration liminaire de CFTC DDFiP Pas-de-Calais

Madame la Présidente,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour le mouvement d'affectation locale des contrôleurs. Ce mouvement est une première dans notre département. Une nouvelle fois nous faisons partie des départements préfigurateurs.

Nous tenons à réaffirmer notre mécontentement quant au fait que ce mouvement ait été réalisé dans ces conditions. En effet, la communication de la géographie revisitée, et donc l'implantation des sites, n'aurait en aucun dû être postérieure à la clôture des demandes de mutations.

S'il s'avère que 44 agents ont eu leur premier vœu, on peut se demander si certains ne regretteront pas ce choix dans un avenir très proche.

Messieurs DARMANIN et FOURNEL nous ont confirmé que l'humain était au centre de la réflexion ...On peut néanmoins douter de la portée de ces propos en local ..avec moins de sites, il sera d'autant plus difficile de placer les agents sans avoir à les éloigner de leur domicile...ce qui n'est ni avantageux pour ces derniers, ni pour la direction....

Maintenantvoyons....

Les représentant(e)s de CFTC DDFiP Pas-de-Calais

Yann Plouviez	Titulaire	SIP Lillers
Frédérique Davigny	Experte	SIP Lens-Sud

